

FRANCHE COMTE

Bulletin N° 10 – Semaine 23 – 4 pages

Stades

Jusqu'à très récemment, les conditions météorologiques ont été très favorables à l'évolution de la végétation. Si dans les situations les plus tardives, le stade 10-11 feuilles étalées est encore observé, dans bon nombre de parcelles, la floraison débute. Dans les vignes les plus précoces, le stade pleine floraison voire fin floraison est même atteint.



Pleine floraison sur Chardonnay

	Stades Moyens	Parcelles les plus tardives	Parcelles les plus précoces	Champlitte Chardonnay	Charcenne
Chardonnay/ Poulsard	Pleine floraison	10-11 feuilles étalées	Pleine floraison à fin floraison	11-12 feuilles étalées, boutons floraux séparés	1ères fleurs
Pinot	Début Floraison		Début floraison		1ères fleurs
Savagnin /Trousseau	1ères fleurs				

Vigne

Pluies du 29 mai au 03 juin (stations Interval, pluviomètres et Météo France) :

	Episode du 30/05	Episode du 2-3/06
Maynal	1,5 mm	43,5 mm
Orbagna (int)	4,5 mm	53,5 mm
Montmorot	4,1 mm	34,3 mm
L'Etoile (int)	0 mm	40,5 mm
Le Vernois (int)	0 mm	33,5 mm
Pupillin (int)	0 mm	32 mm
Arbois	0,2 mm	31,2 mm
Les Arsures (int)	0 mm	31 mm
Champlitte (pluvio)	0 mm	14 mm

L'épisode orageux du 30 mai a pu être plus important ponctuellement.

Prévisions du 05 au 12 juin

Temps variable avec alternance d'averses et d'éclaircies.

Températures en baisse avec des maximales qui ne devraient pas dépasser 20-21°C en fin de période.

Source Météo France

écophyto2018

Réduire et améliorer l'utilisation des phytos :
moins, c'est mieux

Mildiou

Situation au 04 juin

Suite aux contaminations des 21-22 mai, l'extériorisation des symptômes sur feuilles a débuté le 29 mai et s'est poursuivie jusqu'en fin de semaine dernière. Sur grappes, les dégâts correspondants sont notés depuis ce début de semaine.

Ces contaminations ont entraîné une dégradation marquée de l'état sanitaire dans certaines parcelles, principalement dans le secteur Centre et Nord. L'état sanitaire est très satisfaisant dans seulement 22% des parcelles observées du réseau.

L'hétérogénéité des attaques est à mettre en relation avec la variabilité de la pluviosité ainsi que la qualité de la protection.

- ✓ **Sud Revermont** : la majorité des parcelles est globalement saine.
- ✓ **Centre et Nord du vignoble**: la situation apparaît plus dégradée que dans le Sud Revermont : en effet, la quasi totalité des parcelles du réseau BSV est touchée.
- ✓ **Vignoble Haute-Saône** : le mildiou fait son apparition discrètement dans ce vignoble.

Dans les parcelles les plus attaquées sur feuilles, des dégâts de rot-gris peuvent être déjà conséquents et dépasser les 20% d'inflorescences touchées (hors réseau BSV). La situation est encore susceptible d'évoluer car des cycles sont en cours. En effet, les contaminations localisées liées à la pluie du 30 mai, et surtout celle consécutive aux pluies généralisées des 2 et 3 juin entraîneront l'apparition de nouveaux symptômes là où la protection était déficiente.



Mildiou sur grappe (rot gris) : grappe en crosse et présence de fructifications blanches

Evaluation du Risque

Si le risque peut toujours être qualifié de faible à moyen dans le Sud Revermont, il est passé à un niveau élevé dans les secteurs Centre et Nord. En outre, les inflorescences sont maintenant à un stade de grande sensibilité au mildiou. Dans ces conditions, une grande vigilance devra être apportée à cette maladie, d'autant plus que le temps annoncé pour la semaine à venir devrait rester perturbé.

Oïdium

La situation sur le feuillage a globalement peu évolué depuis la semaine dernière dans le vignoble, à l'exception de quelques parcelles du Nord du vignoble précédemment touchées. La maladie a fait son apparition dans certaines parcelles de Chardonnay. Le niveau d'attaque ne dépasse pas 1 à 6% dans la plupart des cas.

Le début de la floraison marque le point de départ de la période de grande sensibilité des grappes à l'oïdium.



Taches fraîches d'oïdium

Black-rot

Depuis la semaine dernière, la situation est stable. La contamination qui s'est produite lors des pluies des 21-22 mai devrait s'exprimer prochainement et provoquer une évolution de l'attaque dans les parcelles insuffisamment protégées, particulièrement en secteurs historiques.

Bon nombre de parcelles sont maintenant dans une période de grande sensibilité vis à vis de cette maladie.

Botrytis

Le stade A (chute des capuchons floraux à baies de 2-3 mm) sera vraisemblablement atteint en fin de semaine, tout début de semaine prochaine dans les parcelles les plus précoces.

Extrait de la Note Nationale Botrytis 2011 :

« La prophylaxie doit s'appliquer, quel que soit le risque parcellaire. Elle peut suffire en cas de risque faible, sinon elle peut être complétée par une lutte chimique. Les mesures prophylactiques visent à :

- Limiter la vigueur de la vigne par un raisonnement, dès la mise en place de la vigne, du choix d'un porte-greffe adapté et éventuellement du cépage et du clone. Sur une vigne en production, la vigueur peut se maîtriser par la diminution des apports (notamment azotés) et par l'enherbement permanent (spontané ou maîtrisé) : en fonction

des possibilités techniques et de la diminution de vigueur recherchée, la largeur de la bande enherbée pourra être modulée.

- **Bien aérer les grappes** par une taille et un mode de palissage qui assurent une répartition homogène des grappes. L'ébourgeonnage, le rognage, l'effeuillage, et éventuellement l'éclaircissage permettent d'éviter l'entassement de la végétation.

- **Limiter les blessures des baies par une maîtrise correcte des vers de la grappe et de l'oïdium** lors de fortes pressions afin de diminuer les portes d'entrée du champignon dans les baies.

- Mais aussi, limiter les blessures engendrées lors des opérations d'effeuillage en effectuant les réglages adéquats du matériel utilisé. »

Vers de Grappe

D'après les comptages effectués hier sur le réseau BSV, la présence de glomérules reste pour l'instant faible et bien inférieure au seuil d'intervention fixé à 50-60 glomérules pour 100 inflorescences.

Cicadelle Flavescence Dorée

En parcelles de vigne-mères de greffons et de porte-greffes : une première intervention dirigée contre la cicadelle de la Flavescence dorée doit être appliquée sur la période s'étalant du 15 au 20 juin. Deux autres traitements seront nécessaires, les dates seront précisées le moment venu.

Note Nationale Abeilles - Pollinisateurs

Voir encart ci-dessous et Note Nationale ci-jointe

***Les abeilles butinent, protégeons les !
Respectez la réglementation « abeilles »
et lisez attentivement la note nationale BSV 2012 sur les abeilles***

1. Lors des périodes d'intervention sur des cultures peu mellifères mais en présence d'autres plantes en fleurs (semées sous couvert ou adventices) ou présentes dans un environnement à fort potentiel mellifère, dans les situations proches de la floraison des vignes ou lors de la pleine floraison, utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. **Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.** Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux.**
3. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
4. Si vos parcelles sont voisines de ces parcelles en floraison, porter une grande vigilance à vos traitements.
5. **Les traitements effectués le matin présentent un risque supplémentaire** pour les abeilles car le produit peut se retrouver dans les gouttes de rosée du matin, source vitale d'eau pour les abeilles.

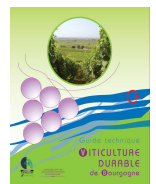
Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette « *Les abeilles butinent* » et la note nationale BSV « *Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !* » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiosurveillance des cultures ou sur www.itsap.asso.fr

PROCHAIN BSV : mardi 12 juin

Pour plus d'informations sur les maladies et ravageurs, nous vous invitons à vous reporter au guide de la viticulture durable de Bourgogne accessible sur :

<http://www.sl.chambagri.fr/votre-vignoble-et-votre-vin/95-guide-technique-viticulture-durable-de-bourgogne>

ou directement : <http://fr.calameo.com/read/0002002449e2bd5ddc468>



Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Franche-Comté et rédigé par la Société de Viticulture du Jura en collaboration avec la Chambre d'agriculture de Côte d'Or et le SRAL Bourgogne, à partir des observations réalisées par : Société de Viticulture du Jura – Coopérative Terre Comtoise – Interval – Vignoble Guillaume – Domaine Les coteaux de Champlitte

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRAFC dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la

protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.